



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

télévision

Question écrite n° 108541

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les missions de services publics de l'audiovisuel, en particulier en matière sportive et politique. Les difficultés rencontrées par le service public audiovisuel en termes de finances, d'audience et surtout de positionnement, traduisent un certain manque de clarté et parfois même, une inadéquation entre celles-ci et les moyens dont il dispose. Le problème de la diversité sportive et les difficultés de retransmission des débats politiques rendent plus complexe encore la période de bouleversements technologiques profonds et d'évolutions en termes d'investissement et des coûts de production que traverse l'audiovisuel. Ces changements doivent nous amener à redéfinir clairement ce qu'est le service public audiovisuel, ces missions et ces objectifs mais aussi les moyens dont il dispose. Il semble de plus en plus indispensable que le service public puisse assumer ses responsabilités dans la mesure où il disposera d'un périmètre clair et d'une forme complémentaire avec l'audiovisuel privé. En conséquence, il lui demande de préciser les dispositions qu'il entend prendre afin de favoriser le développement d'un service public de l'audiovisuel capable d'assumer ces missions traditionnelles de diversité, de pluralisme et de création.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108541

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2006, page 11197